



Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 26, N° 41

13 octobre 1971

LE CANADA RÉCLAME UN SIÈGE À L'ONU POUR LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

“La position du Canada est claire: le Gouvernement qui préside aux destinées de la vaste majorité du peuple chinois doit maintenant occuper ici la place qui lui revient – je veux parler du Gouvernement de la République populaire de Chine” a déclaré le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, dans un discours à l'Assemblée générale des Nations Unies, le 29 septembre.

En plus de cette question du siège de la Chine à l'ONU, M. Sharp a exprimé les vues du Canada sur les conflits armés la protection de l'environnement, le contrôle des armements et le commerce mondial.

Voici des extraits de ce discours:

...Cette vingt-sixième Assemblée générale inaugure un nouveau quart de siècle dans la vie de notre

Organisation; elle marquera peut-être, Monsieur le Président, un tournant de notre histoire et le début d'une ère nouvelle, si l'Assemblée se résout sans délai à remettre à la République populaire de Chine le siège de la Chine. La Chine est l'un des membres fondateurs de notre Organisation, et l'un des membres permanents du Conseil de sécurité. La seule question qui se pose à nous est celle de savoir qui doit occuper ce siège. La position du Canada est claire: le Gouvernement qui préside aux destinées de la vaste majorité du peuple chinois doit maintenant occuper ici la place qui lui revient – je veux parler du Gouvernement de la République populaire de Chine. Permettre au Gouvernement de Pékin de siéger à la présente Assemblée et au Conseil de sécurité, c'est admettre à nos conseils le Gouvernement effectif d'un quart de l'humanité.

Le Canada reconnaît le principe de l'universalité de représentation, et souhaite que les états divisés puissent eux aussi se faire entendre officiellement parmi nous. Les principes sont cependant toujours conditionnés par les faits, et avant d'atteindre cet idéal, il faudra surmonter de grandes difficultés d'ordre pratique. En effet, les Nations Unies et les états divisés ne retireraient aucun profit à porter leurs problèmes et leurs conflits particuliers devant une plus large assemblée.

LES CONFLITS ARMÉS

Si on considère le monde d'aujourd'hui, on y voit des conflits armés ou des ferments de conflit armé dans plusieurs parties du monde. Les différends internationaux qui mettent en cause des pays membres, comme c'est le cas au Moyen-Orient, tombent nettement sous la responsabilité des Nations Unies. L'usage veut cependant qu'il en soit autrement lorsque les conflits sont confinés à un seul état. Cela soulève une question que je vais poser et commenter,

SOMMAIRE

Le Canada réclame un siège à l'ONU pour la République populaire de Chine	1
Les Moraves de Bethléem	3
Expériences en matière de revenu garanti	3
Conférence sur les ressources historiques	4
La croissance nucléaire du Canada illustrée à Genève	5
Expositions importantes au Musée du Québec	5
Réunion sur les bibliothèques du Grand Nord	6
Le Centre d'information de la Place royale	6
Conférence sur les maladies des arbres ..	6
Nouveau comparateur de courant continu	7